

Soirée des 40 ans de la Commission de l'océan Indien

Discours de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

10 janvier 2024 | Balaclava (Maurice)

Monsieur le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de la République de Maurice, président du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien,

Monsieur le président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres de la Commission de l'océan Indien, membres du corps diplomatique et représentants des observateurs et partenaires de la COI,

Messieurs les Secrétaires généraux de la COI, cher Jean Claude et cher Wilfrid,

Mesdames et Messieurs les responsables des institutions et administrations nationales,

Distingués invités, chers collègues, chers amis, tout protocole observé,

Il y a 40 ans, à Victoria aux Seychelles, les ministres Anil Gayan de Maurice, Jean BEMANANJARA de Madagascar et Maxime FERRARI des Seychelles, ont signé l'Accord de Victoria qui a formellement établi notre Commission de l'océan Indien. Ils ont posé l'acte fondateur de la Déclaration de Port-Louis adoptée deux ans plus tôt par nos pères fondateurs, le même Maxime Ferrari, le Malgache Christian Rémi Richard, et le Mauricien, Jean Claude de l'Estrac.

Depuis 40 ans, la COI anime une **coopération fructueuse, utile et diversifiée au nom de ses Etats membres** et avec le soutien apprécié de nos partenaires, aux premiers rangs desquels l'Union européenne et l'Agence française de développement.

Le chemin parcouru est somme toute remarquable : d'une structure légère de coopération technique pilotée par les administrations nationales de nos pays, la COI s'est **progressivement transformée en une organisation régionale de proximité et de référence** dont la mission s'est étoffée pour répondre aux besoins croissants des Etats membres. Depuis sa création, la COI a mis en œuvre plus de **70 projets de coopération** qui touchent directement ou indirectement tous les Objectifs de développement durable.

Vous me permettrez ici de vous présenter quelques résultats de la COI :

- Le tout premier projet de la COI a permis d'ouvrir les Comores au monde et à la région en **dotant le pays d'infrastructures de télécommunications**. C'était en 1986.
- Toujours sur la connectivité, plus récemment, c'était en 2020, **la COI a été la cheville ouvrière du câble METISS** porté par 6 opérateurs privés des télécommunications – Canal+, SFR et ZEOP de La Réunion, Telma de Madagascar, Emtel et CEB FiberNet de Maurice. Ce câble, le plus puissant de la région, apporte redondance, démultiplie la connectivité et soutient l'innovation permettant, notamment, le lancement de la 5G à Maurice.
- Dans le domaine de la santé, **notre réseau SEGA-One Health** soutenu par l'AFD et l'Union européenne **réunit plus de 300 professionnels de santé humaine, animale et environnementale**, des centres de référence et des partenaires internationaux. Ce réseau a été à l'avant-poste pour la riposte face à la COVID-19 ; il inscrit son action dans la surveillance, la prévention, la riposte, la recherche ou encore la formation. Près de 200 épidémiologistes de terrain ont été formés, des campagnes de vaccination contre la rage ou contre la fièvre aphteuse ont été organisées, des laboratoires nationaux ont été dotés d'équipements.

- **L'architecture régionale de sécurité maritime est un autre grand résultat de la COI.** Les Centres régionaux, qui fédèrent 7 pays de la région signataires des accords régionaux de sécurité maritime, sont aujourd'hui utilisés par les 21 pays membres du Code de conduite de Djibouti. Des opérations en mer sont facilitées, de l'intelligence est partagée ce qui a permis, notamment, aux services nationaux des Seychelles ou de Maurice de conduire des opérations en mer conduisant à des saisies importantes de drogues.
- La COI est aussi **connue pour son action pour la gestion durable des écosystèmes et ressources marines et côtières.** Dans le secteur des pêches, le grand **projet de marquage de thons** fournit jusqu'à aujourd'hui la base scientifique permettant de définir les quotas de pêches et de gérer la pêche thonière. A Rodrigues, la COI a soutenu les premières **saisons de fermeture de pêches aux ourites** permettant de réduire la pression sur l'écosystème, d'augmenter durablement les prises de poulpes, d'assurer plus de revenus plus particulièrement pour les fameuses « piqueuses d'ourites » et aussi de renforcer la sécurité alimentaire. Ce succès rodriguais fait l'objet d'échanges d'expériences soutenus par la COI afin que la méthode puisse être reproduite ailleurs, jusqu'en Tanzanie.

Ce ne sont là que quelques exemples qui, forcément, ne disent pas tout de nos résultats, de nos impacts, de l'utilité concrète de la coopération régionale. Aussi, je vous invite à lire le supplément spécial sur la COI du Journal des Archipels qui vous sera remis ce soir pour découvrir 40 résultats, en apprendre plus sur notre histoire, nos missions et nos perspectives.

Mesdames et Messieurs,

La COI est unique en Afrique : elle est la seule organisation régionale exclusivement insulaire ce qui lui vaut de **porter non seulement la voix de ses Etats membres mais aussi celle des autres Etats insulaires d'Afrique** ; elle est aussi une interface directe de solidarité et de coopération entre Afrique et Europe accueillant des Etats membres de l'Union africaine – les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles - et un Etat européen, la France, au titre de La Réunion. Elle est enfin une organisation francophone dans un bassin largement anglophone. Ces singularités institutionnelles sont le reflet de l'originalité de notre région, l'Indianocéanie, qui est un particularisme géographique, historique et culturel.

La COI est donc l'une des expressions des liens qui unissent nos territoires et plus encore l'expression d'une volonté politique de coopérer, le symbole d'un avenir en commun.

Sans doute, la COI est-elle plus qu'une – je cite – « Commission technique de rang ministériel » : elle est une véritable **Communauté de destin** qui rassemble des femmes et des hommes animés par un désir de resserrer les liens et d'agir pour le bien commun. Comme j'ai coutume de le dire : à la COI, nous avons le goût des autres. Cette appétence pour notre Indianocéanie en partage est le fondement de notre mission.

Pour cette célébration des 40 ans de l'Accord de Victoria, j'ai souhaité que nous **mettions à l'honneur celles et ceux qui ont fait et qui font la COI**. Chacune et chacun à son niveau, en son temps et à sa mesure, apporte une pierre à notre Maison commune. Ils et elles sont plus que des agents d'appui et de bureau, des jeunes volontaires, des cadres, techniciens, experts ou consultants de la COI : nos collègues du secrétariat général et des projets, ceux d'aujourd'hui et ceux d'hier, dont certains sont

ici avec nous, sont des **artisans engagés qui exercent la belle mission de coopération** avec passion, détermination, patience et enthousiasme.

Parmi ces artisans de la coopération, je pense aussi à mes prédécesseurs : le premier administrateur mis à disposition par l'Union européenne, Robert Scheiber, et les secrétaires généraux Feu Henri Rasolondraibe, Jérémie Bonnelame, Caabi El Yachroutu Mohamed, Wilfrid Bertile, Monique Andreas, Callixte d'Offay, Jean Claude de l'Estrac et Hamada Madi.

C'est à ces **artisans d'hier et d'aujourd'hui que je souhaite que nous rendions hommage** et que je vous invite à applaudir.

Les artisans de la coopération que nous sommes traduisent dans le concret les décisions collégiales et unanimes des gouvernements de nos Etats membres. Nous entretenons ainsi un **dialogue constant et franc avec les représentants de nos Etats** qui contribuent ainsi à la coopération. Je souhaite ici remercier les membres du Conseil des ministres, les Officiers permanents de liaison et leurs équipes ainsi que nos Points focaux nationaux qui sont autant d'acteurs de la coopération et qui portent la volonté politique de rapprochement.

En ces temps de disruptions majeures, de défis multiples et imbriqués, il ne fait aucun doute que **nous avons besoin de plus de solidarité**, d'entraide, de confiance et, disons-le, de moyens. L'esprit de coopération procède d'une volonté politique mais elle est, en fait, une propension naturelle du vivant pour résister aux chocs, pour dépasser les difficultés du contexte. La coopération est non seulement utile mais elle est surtout hautement nécessaire pour nos îles vulnérables par nature.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ces 40 ans de l'Accord de Victoria sont **un temps de célébration de nos réussites, des défis relevés et d'autres que nous relèverons**

ensemble. Ces défis, qui relèvent des disruptions majeures autant que de l'idée forte de l'Indianocéanie en partage, sont au cœur de notre nouveau Plan de développement stratégique qui fixe le cadre général des actions à venir centrée sur les biens communs, la résilience, la formation, la sécurité, le développement économique et une ouverture plus affirmée sur l'Afrique, le grand océan Indien et les arcs insulaires. Ces défis, nous pourrons les relever grâce à la confiance renouvelée et au soutien actif de nos partenaires et observateurs auxquels j'exprime notre profonde gratitude : cette célébration est aussi la leur.

La COI, c'est donc l'histoire d'une aventure humaine et d'une ambition collective. Et c'est dans ce sens que **nous continuerons d'agir avec le goût des autres et la passion de nos îles** chevillés au cœur.

Je vous souhaite une très belle soirée en notre compagnie. Je vous remercie.